

Continuité et Renouveau

Ce 5 novembre, nous avons prié pour nos défunts dans tous les villages composant notre paroisse Notre Dame de L'Espérance, tout comme nos frères et sœurs de Notre Dame des Tours, assurant ainsi la continuité de la mission initiée par Pierre Coquerelle.

Auparavant, les relais-village s'étaient réunis le 24 octobre à la salle paroissiale à Beaumetz les loges pour préparer cette célébration avec la nouvelle équipe qui avait écrit le déroulé. Nous étions nombreux ; les 13 villages étaient représentés par 2 voire 3 ou 4 délégués. La réunion, animée notamment par Brigitte Bompain, fut très interactive : les échanges (remarques et questions) ont permis de corriger les erreurs de jeunesse sous l'œil de Paul Agneray, notre prêtre modérateur ¹ qui découvrait cette célébration. Après un commentaire des textes et la Bénédiction par Paul, nous nous sommes donnés rendez-vous le 4 novembre à Wailly pour la messe d'envoi des délégués, animateurs de la célébration du lendemain.

C'est en procession qu'à débiter cette messe du 4 Novembre. Les délégués leur bougie allumée à la main se sont avancés vers le chœur et les ont déposées sur la table devant l'autel où elles ont illuminé de leur présence la célébration. Chaque bougie représente un village. Chacune et chacun de celles et ceux qui ont animé la célébration des défunts étaient semblables à cette bougie allumée, posée sur la table ; c'est comparable à une lampe, nous dit Matthieu, *« 15, l'on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau ; on la met sur le lampadaire, et elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison. 16 De même, que votre lumière brille devant les hommes : alors, voyant ce que vous faites de bien, ils rendront gloire à votre Père qui est aux cieux. »*

Dans son commentaire des textes qui devaient être repris le lendemain, Paul nous a donné à réfléchir sur 3 convictions qu'il en a tiré :

1. **La confiance**, nous avons confiance dans la parole de Dieu, le Dieu de Jésus Christ ;
2. **Le Dieu de la vie**, Toute l'écriture nous montre que le Dieu de Jésus Christ est inconditionnellement du côté de la vie ;
3. **Le jugement**, le jugement selon Jésus est comparable à un juge qui après sa sentence se lève et prend la place du condamné pour subir la peine à sa place « agneau de Dieu qui porte le péché du monde »

Le lendemain tous nos clochers ont sonné à 10h30. Les célébrations ont été priantes . Selon les échos de « Regard en Marche » les Chrétiens de nos villages étaient au rendez-vous, entre 20 personnes et plus de 40 étaient présentes. Et quand bien même il y aurait eu beaucoup moins de monde, rappelons-nous les paroles du Christ : *« 20 En effet, quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux. » (Matthieu 18,5-20)*

Norbert

¹Canon 515 : Si, à cause de la pénurie de prêtres, l'Évêque diocésain croit qu'une participation à l'exercice de la charge pastorale d'une paroisse doit être confiée à un diacre ou à une autre personne non revêtue du caractère sacerdotal, ou encore à une communauté de personnes, il constituera un prêtre pour être muni des pouvoirs et facultés du curé, le modérateur de la charge pastorale.

